

aux détails que donnent des novellistes mal intentionnés, c'est pure imagination ; l'enquête ouverte à ce sujet étant à peine commencée. Le point essentiel et bien établi c'est que sur l'ordre du pape, les mesures voulues sont prises pour empêcher le renouvellement de toute imprudence et de tout abus. Rien ne pourra plus se faire sans l'avis formel de la Commission Cardinalice nantie de pleins pouvoirs, pour administrer le denier de Saint-Pierre, aux termes d'un *Motu proprio* pontifical. La confiance des catholiques peut pleinement se rassurer et leur générosité ne pas cesser de venir en aide au Chef de l'Eglise.

—L'exposition de la Sainte Tunique qui doit avoir lieu à Trèves, à la Cathédrale Saint-Pierre et Sainte Hélène, sera un véritable événement pour l'Allemagne Catholique. Après le crucifiement du Sauveur, cette relique fut tirée au sort parmi les soldats et vraisemblablement rachetée par les disciples présents au pied de la croix, mais on n'en entendit plus parler pendant les quatre premiers siècles de persécution. Selon la tradition, Ste-Hélène, au retour d'un voyage en Palestine où elle avait retrouvé le Saint-Sépulchre et la vraie Croix, fit don de la Précieuse Tunique à l'église de Trèves.

La première exposition proprement dite de la Sainte Robe n'eut lieu qu'en 1512, à la sollicitation de l'empereur Maximilien. En 1514, le pape en décréta l'exposition tous les sept ans, mais différentes circonstances empêchèrent de se conformer au décret.

La dernière exposition date de 1844, année où Trèves vit accourir dans ses murs des centaines des milliers de pieux pèlerins.

—Au troisième centenaire de la mort de saint Louis de Gonzague, S. S. Léon XIII a déclaré que le serviteur de Dieu *Nuncius Sulpizio* a pratiqué héroïquement les vertus théologiques et cardinales.

Ce nouveau vénérable est un ouvrier né près de Naples en 1817. A l'âge de neuf ans, il perdit ses parents et fut adopté par son oncle qui lui apprit le métier de menuisier. Cet oncle le maltraitait, le surchargeait de travail, lui refusait une nourriture suffisante et l'accablait de menaces, d'injures et même de coups de bâton. De la part de ses compaguons, à l'atelier, l'enfant subissait le même sort. Ce martyr dura dix années entières, Nuncius supportait les mauvais traitements avec une patience surhumaine et déjà le peuple l'appelait le saint et l'enfant angélique.

Par suite des mauvais traitements, une grave blessure se déclara à la jambe et Nuncius fut envoyé à l'hospice des incurables à Naples. Oubliant ses infirmités, il s'y fit encore tout à tous : par la délicatesse de ses manières, par l'assiduité des soins qu'il prodiguait aux malades, par la douce persuasion de ses paroles et de ses exemples, il ramena plusieurs pécheurs dans la bonne voie.

Dans le décret sur l'héroïcité de ses vertus, il est dit que sa vie a été devant Dieu comme un baume sans mélange et que Nuncius a fleuri comme un lis très pur.

Dieu montre ainsi, par l'exemple des saints, que l'ouvrier peut parvenir à un degré héroïque de vertu, au milieu même de ses occupations journalières.

—Le Congrès de la Fédération des Loges du Nord-Ouest s'est réuni dernièrement à Dieppe, et a voté les résolutions suivantes à l'unanimité :

Considérant que le Cléricanisme est l'ennemi de toutes les libertés conquises depuis 1789, et qu'en particulier il s'attaque à la République et à la maçonnerie, il nous appartient de répondre à ses attaques par les moyens que nous préconisons ci-dessous :

- 1^o Laïcisation de tous les services publics.
- 2^o Invitation aux pouvoirs publics de n'admettre au concours des fonctions de l'Etat que les élèves des écoles du gouvernement.
- 3^o Hater la séparation de l'Eglise et de l'Etat.
- 4^o Inviter nos frères députés et sénateurs à présenter à la tribune les trois propositions énumérées ci-dessus.

Après cela, faudra-t-il croire encore certains francs-maçons quand ils nous affirmeront que, dans leurs Loges, on ne fait point de politique ?

—Le comte de Paris, de passage, en Canada l'an dernier, ne voulut pas nous quitter sans faire son pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. "Puisque je suis exilé de la France, disait-il, et empêché d'aller à Ste-Anne d'Auray, j'irai prier Ste-Anne au Canada, dans son sanctuaire privilégié de Beaupré." Il s'y rendit en effet avec son fils le duc d'Orléans, accompagnés des personnages de leur suite et d'un certain nombre des plus distingués citoyens de Québec. L'auguste pèlerin promit alors au R. P. Debongnie, de faire à cette église un don commémoratif de son voyage. Cette promesse vient d'être noblement remuée par l'envoi d'un magnifique bas-relief fixé dans un beau cadre de